

NOS INDUSTRIES

UNE NOUVELLE FABRIQUE

Le local occupé par M. Thos. F. G. Foisy, à Sainte Thérèse de Blainville, pour sa fabrique de pianos, étant devenu insuffisant pour les besoins de son commerce, qui prend une extension de plus en plus accentuée tous les jours, cet industriel a résolu de transporter ses ateliers à Montréal, et dans cette intention il est entré en pourparlers pour l'achat d'un immeuble situé au No. 214 Chemin Papineau, près de la rue Sainte Catherine.

M. Foisy a hésité longtemps avant de prendre cette décision, mais les commandes toujours croissantes l'ont forcé de faire de nouveaux frais d'installation, et surtout de mettre le centre de ses opérations plus près de ses entrepôts situés sur la rue Saint-Laurent. De cette manière il sera plus à portée de surveiller lui-même la fabrication de ses pianos, qui semblent gagner de plus en plus la faveur des canadiens. Notre population comprend, en effet, qu'il est préférable d'encourager nos manufactures nationales, et par là même de donner du travail à nos ouvriers, et les empêcher d'émigrer aux Etats-Unis.

Le nombre des ouvriers qui trouveront du travail dans cette nouvelle fabrique dépassera certainement le chiffre de 100. Ces ouvriers s'installeront aux alentours de la fabrique, et seront une source nouvelle de richesse pour les commerçants du quartier Est de la ville. On ne saurait trop louer M. Foisy d'avoir eu la bonne idée de transporter ses ateliers à Montréal, et le public, nous en sommes convaincu, lui en saura gré, et l'encouragera dans son entreprise patriotique.

Les certificats qui suivent attestent la valeur des pianos construits par M. Foisy, et sont la meilleure preuve que l'on peut construire ici d'aussi bons pianos qu'aux Etats-Unis, et que le consommateur a tout à gagner en achetant un piano canadien aussi bon, sinon meilleur, qu'un instrument construit de l'autre côté des lignes, sans compter que les droits de 35 pour cent, imposés sur les instruments qui viennent de l'étranger, empêchent forcément les importateurs de vendre à des conditions aussi avantageuses que le fabricant canadien.

Le certificat suivant a été donné par M. Alexis Contant, et professeur bien connu de Montréal. M. Contant enseigne depuis déjà plusieurs années, et ses nombreux élèves savent qu'il parle en connaissance de cause :

Cher Monsieur Foisy,

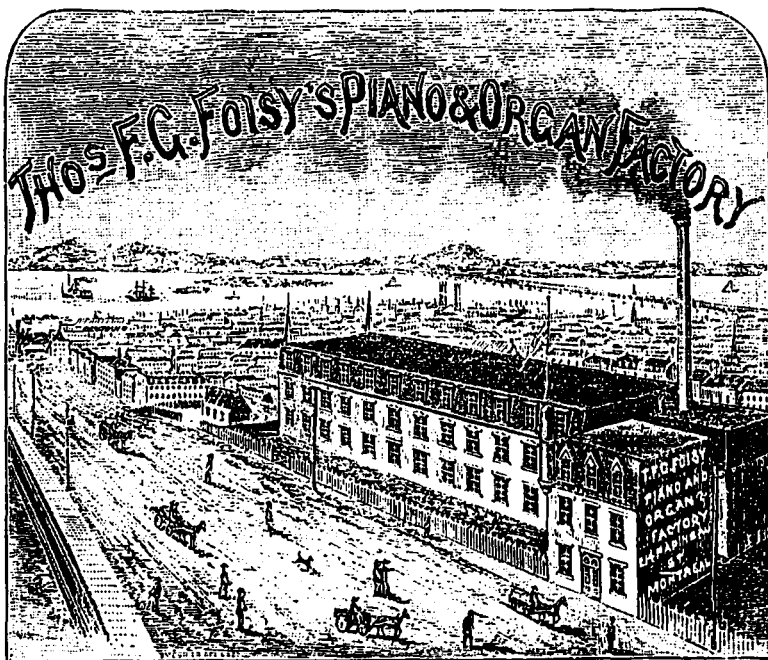
Je me suis servi de vos pianos canadiens depuis longtemps dans ma profession, et je puis certifier en connaissance de cause qu'ils m'ont donné la plus grande satisfaction.

La qualité de son est parfaite, et je m'empresse de dire qu'ils tiennent l'accord d'une manière admirable.

ALEXIS CONTANT.

Montréal, 18 mars 1891.

Le second certificat que nous publions a été octroyé par le Rév. M. Dion, supérieur du Collège Saint-Laurent, qui a acheté deux pianos de M. Foisy il y a un an. Malgré l'usage constant auquel ces deux instruments ont été soumis depuis qu'ils ont été placés au collège Saint-Laurent ils ont tenu l'accord sans broncher. Suit ce document authentique qui prouve indubitablement la valeur réelle des instruments fabriqués par la maison Foisy. Nous publierons plus tard d'autres certificats de personnes qui ont acheté des



NOUVELLE FABRIQUE DE THOS. F. G. FOISY.

pianos Foisy, afin de persuader au public qu'au Canada, on peut fabriquer un piano aussi bien qu'aux Etats-Unis.

COLLEGE ST LAURENT, 5 oct. 1890.

Mon cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'attester, par la présente, que les deux pianos que vous avez placés ici l'an dernier, ont jusqu'à présent donné entière satisfaction.

Vous souhaitant plein succès dans votre entreprise, j'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué serviteur,

G. A. DION

Pré., Supérieur

Nos remerciements à MM. Turpin et Southgate, pour l'échange de *Musical News*, un nouveau journal hebdomadaire spécialement dévoué à la musique, et édité à Londres, Angleterre. La rédaction fait honneur aux éditeurs.